

François Samouilhan (1777-1812), médecin bordelais, expert de la vaccination dans les îles Mascareignes*

*François Samouilhan (1777-1812), an expert for
vaccination in the Masacarene islands*

par Francis TRÉPARDOUX**

François Samouilhan naît à Bordeaux le 15 septembre 1777, rue d'Albret, baptisé à l'église Sainte-Eulalie, fils de Jean-Bertrand Samouilhan, maître tanneur et parcheminier, enregistré dans ce métier en 1772. Sa famille est originaire du Comminges, de Lafitte-Toupière, terre de migration en direction de Toulouse et de Bordeaux. Il ne connaîtra pas sa mère, et sera éduqué par la seconde épouse de son père au sein d'une nombreuse fratrie. La prospérité assurée par le travail paternel placera cependant François Samouilhan devant l'obligation de pourvoir à son existence. Nous savons qu'il est élève chirurgien à l'hôpital Saint-André dès 1795, et qu'il y suit ses études jusqu'en 1797, chirurgien externe, puis chirurgien interne après avoir réussi par son mérite au concours, ainsi qu'il en est attesté par Treyeran, chirurgien-en-chef du lieu. Rapidement, il quitte Bordeaux et s'inscrit à l'École de médecine de Paris où il suit l'enseignement des plus hautes personnalités de l'art, ainsi attesté nommément par

* Séance de juin 2019.

** 35, rue du Professeur Victor Pauchet, 92420 Vaucresson.

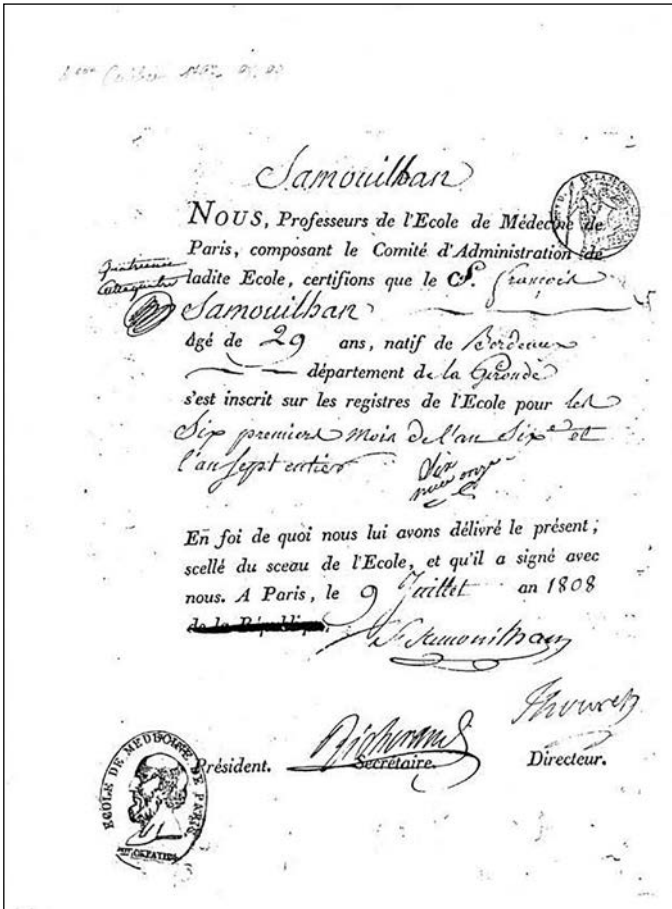


Fig. 1 - École de médecine de Paris - Certificat de scolarité 1798-99, signé par Thouret et Richerand, 1808 (doc. SM.).

Richerand et Thouret, par Corvisart professeur au Collège impérial de France ; et aussi celui de Boyer, chirurgien-en-chef de l'hôpital de La Charité, là où Samouilhan fixe son logement parisien, rue Saint-Benoît (1).

Les dates retenues dans ces certificats parvenus jusqu'à nous indiquent qu'il fut présent à Paris jusqu'au début de 1801, assistant aux cours magistraux jusqu'au premier semestre de l'an VIII, dûment attesté par Corvisart. Pour quelles raisons va-t-il différer la soutenance de sa thèse terminale pour l'obtention du titre de

docteur en médecine ? Samouilhan possède la qualification de chirurgien. Nous sommes alors en attente de la loi de 1803, qui devait fixer durablement les modalités d'accès aux professions de santé. Dans le contexte belliciste du Consulat, devait-il craindre l'obligation de rejoindre la fonction militaire dans les Armées ?

Le combat guerrier ne rebute pas François Samouilhan, non plus que les hauts risques de l'aventure maritime. En 1797, il est embarqué par le capitaine Dijeu sur le trois-mâts *Le Spartiate*, navire corsaire de Von Dhuren, armateur au port de Bordeaux. Autorisés à faire des prises, les corsaires opèrent le long des côtes de Biscaye, jusqu'à Vigo. Samouilhan participe à trois prises de navires portugais venus du Brésil, recevant sa part comptabilisée à Bordeaux (2). Fort de ses capacités d'endurance, il quitte le sol français, traverse les océans pour s'établir à Port-Louis, chef-lieu de l'Île de France, aujourd'hui Maurice, réputée pour sa prospérité coloniale, à la croisée des voies maritimes de l'Océan Indien, vers la Chine et l'Australie. Son départ se situerait en 1801. Cette prompte décision et sa présence à Port-Louis dans la période qui suit nous sont indiquées par son activité de chirurgien dans l'île, activité dont la singularité provoquera le sujet de sa thèse soutenue à l'École de médecine de Paris en août 1808. Pour ce Bordelais intrépide, le choix de cette destination lointaine n'est pas anodin. Depuis le XVI^e siècle en contournant l'Afrique, la voie maritime ouverte en direction de l'Inde a formé un enjeu stratégique de premier plan pour les puissances européennes, annexant des acquisitions territoriales toujours plus vastes, organisant des échanges commerciaux hautement lucratifs. Par sa position médiane, l'Île de France (Maurice), offre un site favorable au mouillage des vaisseaux venus du Cap, faisant route vers l'Inde après un arrêt à Fort-Dauphin, escale française dans la pointe sud de Madagascar. Durant le XVIII^e siècle, l'île connaît un fort développement économique par la mise en culture de la canne à

sucre et des épices (3). La petite vérole y a causé des ravages humains. En 1801 et 1802, les navires de l'expédition de Baudin, ordonnée par le gouvernement, font relâche à Port-Louis. Ils ont à leurs bords des scientifiques en grand nombre, des professionnels de santé, et des naturalistes agréés du Muséum de Paris. La durée de la traversée océane pouvait atteindre quatre mois de navigation.

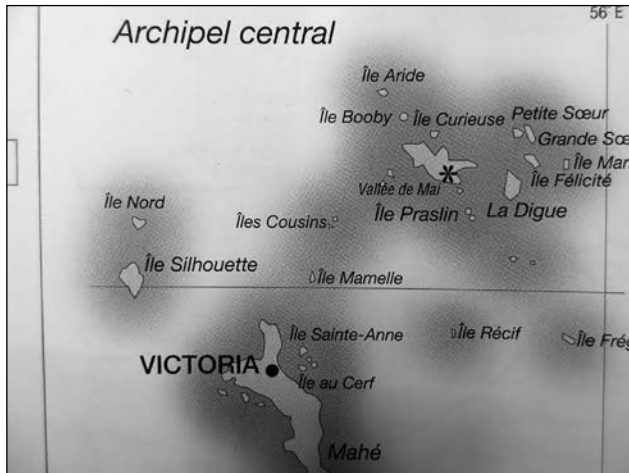


Fig. 2 - Carte Îles Seychelles, Mahé, Praslin et Curieuse, Océan Indien (doc. G.). Devenu insulaire, le chirurgien Samouilhan vient s'agréger au service de l'hôpital de la ville, y côtoyant les médecins Barrault, Aillaud et Deneumoutié, praticiens de haute estime, dira-t-il plus tard. Mais garde-t-il un regard sur l'Océan, vers le large, lorsque croisent les corsaires français Hodoul et Surcouf dont la prise du *Kent* en 1804 reste mémorable par son audace ? La route des Indes est une exigence cardinale du commerce anglais. Port-Louis et l'Île de France en sont la clé de fonctionnement. Fort de la Paix d'Amiens dans cet enjeu stratégique, Bonaparte y renforce notre présence militaire jusqu'à Pondichéry, et installe en juin 1803 le général Decaen dans le poste de gouverneur des Mascareignes. L'autorité de Decaen vient imposer en 1805 aux professionnels de santé de justifier d'un diplôme validé en accord avec la loi française de 1803.

Son œuvre médicale sur la variole : une contribution scientifique notable sur la situation sanitaire des populations d’Afrique de l’est

Dans ce tour d’horizon tendu, prend place l’épisode de la quarantaine maritime dont Samouilhan fera le sujet de sa thèse dédiée à l’éradication de cas de variole, affection de survenue brutale dont le diagnostic est indubitable, immanquable, dont la proximité est redoutée en tout lieu par sa haute contagiosité. Samouilhan demeure sur l’île, et fera un retour en France lorsqu’il soutient sa thèse en août 1808, face à Pinel, Percy et de Jussieu comme examinateurs. Son texte publié par Didot compte vingt-trois pages, titré : *Dissertation sur une épidémie variolique à bord d’un vaisseau négrier, et à Curieuse, l’une des Séchelles*. Il y relate des événements de l’année 1803. L’originalité de son travail de praticien tient à sa connaissance de la géopolitique économique et sanitaire régionale. De plus, y apparaît la capacité scientifique innovante de ce médecin pour apporter des éléments démonstratifs dans l’efficacité de la vaccination par des méthodes raisonnées d’expérimentation clinique, lesquelles donnent à son travail un mérite particulier dans l’ordre de l’avancement des sciences médicales. Le développement de son travail scientifique met en scène le transit du navire négrier français l’*Ulysse*, parti du Mozambique transportant 300 individus noirs, esclaves captifs entassés dans un entrepont étroit et obscur. Des cas de variole se manifestent. Parvenu dans les eaux proches de Maurice, l’autorité de Port-Louis en est avertie, cela par l’obligation légale stricte d’une inspection préalable, adoptée pour éviter les calamités survenues au siècle précédent. Le gouverneur y répond en désignant François Samouilhan avec mission d’intervenir et de mettre en œuvre des moyens de sauvegarde sanitaire. Nous sommes ici à la fin du mois d’août 1803. Il embarque à 8 heures du soir. Le navire met les voiles en direction des Seychelles, jusqu’à l’île Curieuse au large de Praslin (4). Douze jours de navigation sont nécessaires pour

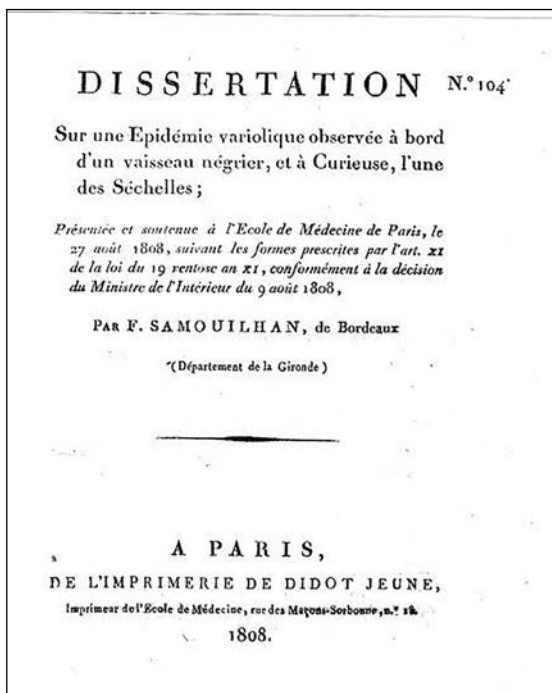


Fig. 3 - Samouilhan F. - *Thèse de médecine, page de titre, Paris 1808*
(doc. BIUS Paris).

atteindre l'archipel. Pour quelles raisons a-t-on imposé cette quarantaine éloignée, sur un îlet désert ? Probablement par le manque d'une structure idoine *in situ*, défaut peu explicable au regard de l'activité maritime de Port-Louis, comme le souligne Bory de Saint-Vincent (5, cf. bib.). La mission dévolue à Samouilhan s'annonce périlleuse dans ce transfert. Il en fera l'aveu à Paris : « j'ai senti toute l'importance du sujet que j'avais à traiter ; j'ai été aussi près du but que mes forces me l'ont permis. Je n'ai rien négligé pour remplir la fonction honorable qui m'était confiée ». Transitoirement, il sera affecté d'une ophtalmie invalidante qui cédera sous dix jours.

Les Noirs sont plus sensibles aux attaques du virus de la variole. À bord de l'*Ulysse*, le premier geste du médecin est d'isoler les individus malades dans un local séparé et aéré. Mais cela ne suffit pas à

réduire la contagion ; car outre les décès survenus en mer, soixante-dix Noirs et un marin sont variolés lors de leur arrivée à Curieuse. Il va mettre en œuvre des thérapies médicamenteuses afin de réduire les symptômes associés dominants, vomissements, dysenterie, fièvre et abattement. Quelles sont ses ressources de pharmacie ? Samouilhan fera référence aux pratiques de Stoll (7) et Grimaud, ainsi qu'à la technique des observations cliniques enseignée par Pinel. Les médications citées par lui peuvent provenir de Stoll dont le *Guide de médecine pratique* a été publié en 1800 à Paris par Mahon et Pinel. Il cite Verloff dont le nom, à la fin du siècle précédent, est associé au traitement des fièvres intermittentes. Le bénéfice de ces médications européennes pourrait être symptomatique, s'il en était, suscité par un acquis de conscience personnel de ce praticien dévoué à son métier. Citons principalement : des gargarismes acidulés ; le vin de quinquina ;

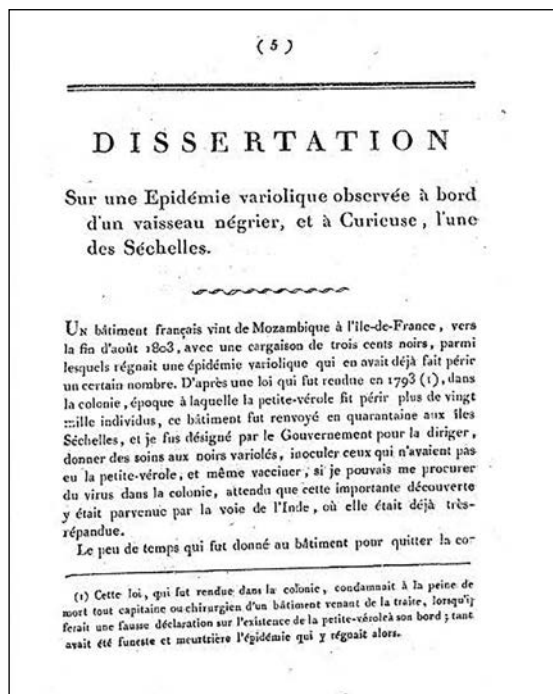


Fig. 4 - Thèse de médecine 1808. - Introduction et géographie de la variole, ib.

l'application de vésicatoires à la nuque, aux cuisses et hypochondres ; des boissons délayantes, et chez ceux qui peuvent le supporter un émétique, tartrate de potasse antimonié en forme de boisson « éméto-cathartique ». Dans la nosologie qui est la sienne, le syndrome fébrile associé à la variole est classé comme « fièvre adynamique concomitante de cette petite vérole ».

Avec la découverte de Jenner, la vaccination anti-variolique est au centre des innovations scientifiques, s'imposant d'emblée en Europe aux médecins sans distinction de doctrine. Au mois de mai 1800 Thouret, directeur de l'École de médecine, crée à Paris le premier Comité médical pour la vaccine, et désignait Husson en qualité de secrétaire, en charge de provoquer la mise en œuvre rapide de la vaccination anglaise au plan national (6). Déjà, la Royal Navy était vaccinée, portant cette innovation jusqu'à Bombay et Ceylan en 1802. Pour obtenir l'immunité souhaitée, il importe d'observer un mode opératoire précis, sur le geste de l'incision, sur la qualité biologique du « fluide » appliqué. L'évolution interne de cette biochimie détermine la venue de signes locaux, révélateurs de l'état immun. A ce titre dans la terre lointaine des côtes africaines, Samouilhan en devient l'acteur contraint en période épidémique. De chaque individu traité, il relève les signes de la méthode jennérienne. Il note que durant les premiers jours suivant la piqûre celle-ci demeure insensible. A ce stade, débute une tuméfaction qui s'accroît jusqu'au neuvième jour où se forme le bouton vaccinal. La fièvre peut apparaître accompagnée de douleurs sous l'aisselle, avec au niveau local la formation d'un bourrelet circulaire rempli d'un fluide transparent et limpide, écrit-il. Symptomatologie devenue habituelle, elle fait corps avec les textes de Jenner, de Husson et de Ranque (8), fondements cliniques acquis dans la réussite de la vraie vaccination.

A cette date quant à l'origine du vaccin, Samouilhan indique que le fluide vaccinal qu'il possède, provient d'Afrique, d'un

FRANÇOIS SAMOUILHAN (1777-1812), MÉDECIN BORDELAIS, EXPERT DE
LA VACCINATION DANS LES ÎLES MASCAREIGNES

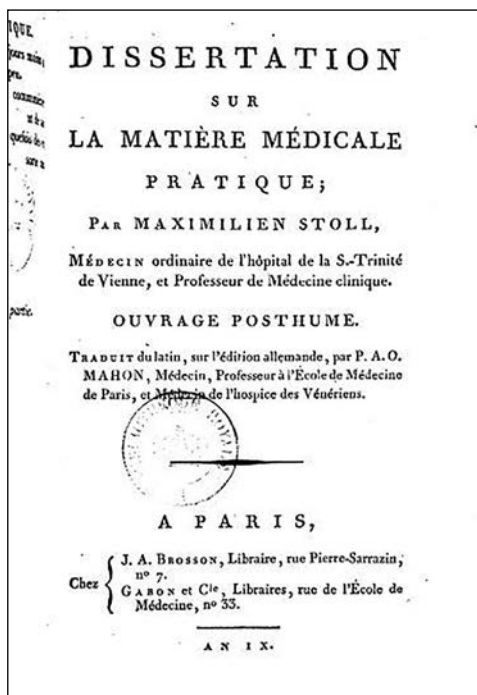


Fig. 5 - Stoll (Maximilien). - *Dissertation sur la Matière médicale pratique*, Paris An IX (1801), *manuel de thérapeutique cité par Samouilhan* (Académie nat. med. paris).

navire venu de Mozambique. Notons que les Anglais ont porté la vaccine jusqu'à Bombay, via Constantinople, Bagdad et Bassora (1802). Cette réalité admise aujourd'hui par les historiens, vient converger avec l'intention première de Samouilhan de s'en procurer à Mahé ou à Praslin, via quelque navire en transit de l'Inde (p. 5). Sur Maurice et les Seychelles, les Européens n'ont pas d'enthousiasme immédiat sur ce sujet, sinon pour protéger leur territoire par des contrôles médicaux des arrivants. L'immensité de l'Océan circonvoisin serait-elle un obstacle infranchissable, un rempart définitif contre le mal et la mort ? La meilleure lucidité mentale peut-elle concevoir la juste mesure de la gravité du péril ? L'autorité de Decaen se manifestera pour enjoindre aux Blancs d'être vaccinés. De la médecine et de ses avancées viendront les

réponses salvatrices. Sa thèse publiée, en 1808, en restera le témoignage vivant, celui d'un expert qualifié et sagace. Nous pouvons reconstituer les phases successives de cette médicalisation d'urgence. Sur les rivages de Curieuse, il fait construire des cases, débarque les Noirs. Les malades sont séparés du groupe principal. Il choisit des Noirs robustes pour être inoculés (variolisés), mesurant les risques possibles de l'opération (38 individus). Testant l'efficacité protectrice acquise par une femme vaccinée de Praslin, il la place en cohabitation avec les sujets malades. Elle résiste à la contagion. D'un navire venu de Mozambique, il obtient un lot de vaccine, et procède à la vaccination de l'ensemble du groupe resté indemne. Passés six jours, il évalue les résultats cliniques, en termes d'efficacité : « Tous les noirs qui avaient été vaccinés ont subi la contre-épreuve, tous ont donné un résultat satisfaisant, aucune trace de fièvre, rien qui annonçât l'effet d'un virus intérieur. » Samouilhan conclut à l'efficacité du vaccin en termes de préservation durable contre la maladie, à l'absence de danger, et facile à mettre en œuvre. Le 2 octobre 1803, il effectue une visite complète des Noirs survivants, vaccinés, exempts de signes de variole. La maladie apparaît vaincue : « Comme nous devons rester sur l'île Curieuse, d'après les instructions qui m'avaient été données à Port-Louis, quarante jours après la guérison du dernier variolé, la quarantaine a commencé le 3 octobre et a fini le 11 novembre 1803 ». Avant leur départ en retour vers l'Île de France, il fait enlever et brûler tout ce qui avait servi aux Noirs variolés, et ordonne le nettoyage de l'entrepont de l'*Ulysse*. Pour désinfecter l'air putride confiné, il met en œuvre le procédé d'assainissement de Guiton de Morveau par des fumigations de « gaz acide muriatique oxygéné » (vapeurs chlorées).

D'après les chiffres qu'il donne dans son texte, il est possible d'évaluer le nombre total de décès survenus dans l'intervalle de sa mission, à hauteur de soixante. Ce résultat peut confirmer que son

action médicale et humanitaire a été bénéfique, face à des conditions matérielles très dégradées, avec une prise de risque maîtrisée dans les actes d'inoculation et de vaccination dont l'application comportait des aspects hasardeux. Il s'interroge sur les aspects scientifiques pertinents quant à l'origine du virus, sur la survenue violente de la maladie. S'agit-il d'une virulence dormante activée par des conditions spécifiques d'un individu à un autre, et lesquelles ? « Qu'est-ce que le virus variolique ? Quelles sont ses qualités chimiques ? etc. » (p. 13). Lorsqu'il soutient sa thèse, le docteur Samouilhan connaît la vraie valeur documentaire de son travail, témoignage précoce venu d'un expert dans l'effet démonstratif et scientifique d'une stratégie de curation épidémique en pays tropical : « je sens qu'avec une plume exercée et une expérience médicale encore étrangère à mon âge, j'aurais tiré un bien meilleur parti des faits qui se sont présentés », écrit-il. Est-ce dans cet aveu, le bilan de son action médicale qu'il ressent très positivement, résultat qui serait digne d'une recension académique ? Avec des moyens matériels rudimentaires, il a pu sauver une large partie de son groupe humain. Est-il un précurseur reconnu de la médecine tropicale, médecine d'outre-mer qui va se déployer au cours du XIX^{ème} siècle, soutenue par une logistique de moyens scientifiques nouveaux, et financés par le gouvernement ?

Ressources naturelles et climat à Curieuse

Dans les dernières pages de sa thèse, Samouilhan donne une description analytique de l'île Curieuse, laquelle s'étire en longueur vers le nord-est sur une distance de quatre kilomètres, et de moitié large. Praslin y est en vue, séparée d'elle par un canal bien navigable, et fort poissonneux. Des reliefs rocheux descendent jusqu'à la mer, et fournissent des eaux douces excellentes : « cuisant bien les légumes, et dissolvant le savon », dit-il. A cette ressource vitale assurée, est associé un climat marin salubre, sans chaleur excessive si proche de la ligne d'équateur. Une multitude

d'oiseaux parcourt les rivages et les bosquets, petits perroquets et pigeons. Plus insolite est la présence de tortues géantes, tortues terrestres et tortues marines qui se hissent vers les anses de sable pour y enfouir leurs œufs. Ces animaux paisibles sont utiles à l'économie domestique, comme ressource alimentaire. De redoutables crocodiles peuplent l'espace d'une lagune remplie au moment des pluies. La main d'un jeune Noir est arrachée. Le choc de la frayeur provoque un *volvulus* mortel qu'il constate à l'autopsie.

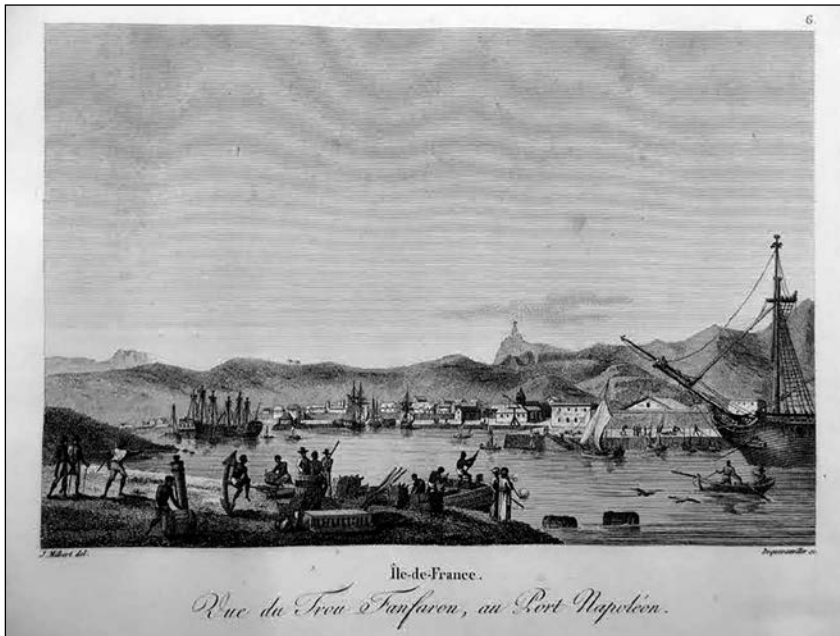


Fig. 6 - Île de France (Maurice). - Vue de Port-Louis / Napoléon, en 1804 ;
in Bory de Saint-Vincent.

À Praslin, Samouilhan est reçu par Quéau de Quincy (1748-1827), agent local du gouvernement installé en 1793, maintenu en fonction depuis lors, doué d'un sens diplomatique particulier, dont la souplesse de vues sera acquise aux Anglais après la reddition de 1814 (9). Dans l'archipel, il régente la société blanche de deux cents individus, planteurs possédant plus d'un millier d'es-

claves noirs. Samouilhan porte son attention sur la conservation vitale de cette main-d'œuvre serve pour la sortir de l'inertie de sa condition animale, spécialement en matière d'habitat et de santé. La quarantaine imposée sur cette île isolée, lui fait obligation d'aménager des abris pour leur repos, avec la construction de cases faite à l'aide de matériaux végétaux : « Il faut avoir le soin que les cases des Noirs soient bien couvertes, et qu'elles soient bien élevées ». Les malades, les convalescents seront séparés des autres, installés sur des châlits surélevés, garnis de natte, afin d'éviter les mauvais effets du contact direct avec le sol, et la montée de l'humidité qui favorise la survenue des dysenteries. Il souligne l'importance de la nutrition : « il est très important aussi de régler la quantité de nourriture que chaque Noir doit prendre ; ce qui doit varier suivant une infinité de circonstances qu'il serait trop long de détailler. Pour cela on distribuera à chaque Noir malade un vase dans lequel on mettra la quantité d'aliment qu'il devra prendre à chaque repas, au lieu de leur donner, comme on le fait ordinairement, leur nourriture pour dix dans une seule gamelle ». Les poissons et la chair des tortues de mer produisent des mets sains, savoureux, appréciés de tous et très salutaires pour les Noirs. La présence de fruits paraît moins assurée, avec un risque latent d'affections scorbutiques.

Reçu docteur à Paris, il est de retour en 1809. Il épouse à Port-Louis Adèle Guérandel, et décède au mois d'août 1812, au moment où l'île sera perdue au profit de l'Angleterre. Pour la postérité, son fils Jean (1810-1871) a laissé une descendance nombreuse, à Maurice, en Afrique du Sud et en Europe.

REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre gratitude à madame D. Marchand-Samouilhan, auteure des recherches familiales dont les résultats sont cités dans notre texte - et à monsieur D. Blanchard, attaché à l'Académie de médecine.

NOTES

- (1) Voir les documents reproduits en annexe.
- (2) Documents conservés dans le fonds ancien de la BM de Bordeaux.
- (3) En 1805, la population de Maurice se répartit comme suit : Blancs 7000, Gens de couleur libres 7000, Esclaves noirs 60.000 (données estimées). Les mouvements de populations venues de l'Afrique et de l'Inde mêlées aux Européens, ont facilité la dispersion d'agents infectieux. En 1771 face aux risques graves de variole épidémique, Deribes imposait des contrôles préalables à l'entrée des navires se présentant à Port-Louis. Un médecin ou un chirurgien du civil, pratiquaient ces inspections.
- (4) L'Île Curieuse aux Seychelles, découverte en juin 1744 par Lazare Picault porte le nom de la goélette *La Curieuse*, commandée par Lampérière lors de l'expédition de Marion Dufresne en 1768.
- (5) Saint-Vincent (B. de), embarqué dans l'expédition de Baudin, publie à Paris le rapport de son voyage (cf. biblio.)
- (6) La Société de médecine de Bordeaux, dans son rapport daté du 12 sept. 1801, fait état de l'urgence de pratiquer la vaccination, et non pas la vario-lisation. Elle décerne au Dr Ed. Jenner le titre d'associé résident : « comme une marque de haute estime, en considération du grand bienfait qu'il a rendu à l'humanité ».
- (7) Stoll (Maximilien), 1742-1787, médecin autrichien, élève de Boerhaave, établi à Vienne. À Paris, ses traités de médecine apparaissent tardivement en librairie, traduits en français après 1795, et connaissent un intérêt particulier suscité par Pinel et Corvisart au sein de l'École de médecine. Principalement *Aphorismes sur la connaissance et la curation des fièvres*, édités à Paris par Gabon en 1801 (An IX).
- (8) Ranque (Hugues-Félix) 1780-1847, médecin auteur d'ouvrages de médecine et d'économie ; établi à Orléans.
- (9) Quincy (Jean-Baptiste Quéau de), nommé agent du gouvernement à Mahé en 1793 par Malartic gouverneur de l'Île de France. Dans cette période jusqu'en 1810, il doit capituler sept fois devant les forces anglaises. En 1800, il accueille 70 Jacobins déportés sur ordre de Bonaparte et de Fouché à la suite de l'attentat de la rue St-Nicaise à Paris. Il fut chambellan du comte de Provence (Louis XVIII), et laissa des mémoires

BIBLIOGRAPHIE

- BAZIN H., *Vaccination, a History from Lady Montagu to Genetics engineering*, John Libbey Eurotexte, Montrouge, 2011.
- DERIBES J.-A., « Discours prononcé au Conseil supérieur de l'Île de France au sujet de la variole, 18 déc. 1771 », *J. de Maurice*, Port-Louis, p. 93-96, janv. 1889.
- DUCHANOY, CORVISART, DELASTEYRIE, JADELOT et HUSSON - Note du Comité central sur la dernière épidémie variolique qui a régné à Paris, *Bull. de la vaccine*, n° 7, mai 1811.
- EYMERET J., « Population et vie quotidienne aux Seychelles sous le Premier empire », *Rev. hist. Outre-mer*, 1984, 262-263, 5-19.
- FAUVEL, History of Seychelles Islands, unpublished documents anterior to 1810, Mahé Seychelles governor, 1909.
- GRASSI, GUÉRIN, ARCHIBALD, CAPELLE, *Rapport sur la vaccine* ; Pinard, Bordeaux An X (1801).
- GAUZÈRE B.-A. et AUBRY P., *Histoire de la médecine à l'Île Bourbon-La Réunion*, 2 vol., Paris, L'Harmattan, 2017.
- HUSSON H., *Recherches historiques et médicales sur la vaccine*, Paris, Gabon 1801.
- HUTIN J.-F., « Le docteur Henri-Marie Husson (1772-1853), et l'introduction de la vaccine à Reims », *Hist. sc. médicales*, 2014, XLVIII, 3, 361-377.
- MARCHAND-SAMOUILHAN D., « La famille Samouilhan », *Bull. cercle généalogique du Languedoc*, 1999.
- MILBERT J., *Voyage pittoresque à l'Île de France*, Paris, Neveu, 2 vol. atlas, 1812.
- PRENTOUT H., *L'Île de France sous Decaen, 1803-1810*, Paris, Hachette, 1901.
- SACCO L., *Traité de la vaccination*, traduit de l'italien, 2e éd., Paris, Michaud, 1813.
- SAINT-VINCENT (Bory de, J.B.-M.), *Voyage dans les quatre principales Îles des mers d'Afrique 1801-1802*, 3 vol., Paris, Buisson, 1804.
- UMIENVILLE (d'), *Statistique de l'Île Maurice*, 3 vol., Paris, 1838.
- WANQUET C., *La France et la première abolition de l'esclavage 1794-1802, le cas des colonies orientales, Îles de France et de la Réunion*, Paris, Karthala 1998.

Pièces annexes

*Certificats attestant les années d'études en médecine de F. Samouilhan.
Documents communiqués par D. Marchand.*

Certificat de Treyerant, chirurgien de Bordeaux 05 Juillet 1808

Je soussigné ancien chirurgien major de l'hôpital Saint-André de Bordeaux, chirurgien en chef du lieu de la même ville, certifie que M. François Samouilhan natif de Bordeaux, département de la Gironde, a été employé au service dudit hôpital en qualité de Chirurgien externe depuis 1795 jusqu'à 1797 ; qu'il a rempli les fonctions qui lui ont été confiées avec zèle et intelligence.

Il a suivi pendant tout ce temps les cours d'anatomie et médecine opératoire. Il se distingua dans un concours qui eut lieu pour une place de chirurgien interne de cet hôpital, et qu'il l'obtint par son mérite.

Signé : Treyeran

légalisé par Boyer commissaire de Police ; par Le Tellier adjoint au Maire ; par le préfet de la Gironde.

Certificat de Corvisart, Paris, 9 Juillet 1808

Je soussigné premier Médecin de sa Majesté l'Empereur, professeur de clinique interne de l'école de Médecine de Paris, médecin adjoint de l'hospice de l'Unité, et professeur de médecine au Collège impérial de France, certifie que monsieur François Samouilhan natif de Bordeaux, département de la Gironde, a suivi avec assiduité les leçons que j'ai faites au dit collège pendant les années six et sept jusque compris le premier semestre de l'an huit en foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat, à Paris.

Signé : Corvisart.

Certificat de l'École de médecine de Paris, par Richerand et Thouret, du 9 Juillet 1808 (formulaire imprimé).

Samouilhan

Nous, Professeurs de l'École de Médecine de Paris, composant le Comité d'Administration de ladite École, certifions que le sieur François Samouilhan, âgé de 29 ans, natif de Bordeaux département de la Gironde, s'est inscrit sur les registres de l'École pour les six premiers mois de l'an six et l'an sept entier.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent, scellé du sceau de l'École, et qu'il a signé avec nous. A Paris, le 9 Juillet an 1808

Signé : Samouilhan, Richerand secrétaire, Thouret directeur.

FRANÇOIS SAMOUILHAN (1777-1812), MÉDECIN BORDELAIS, EXPERT DE
LA VACCINATION DANS LES ÎLES MASCAREIGNES

Certificat de Boyer, 9 juillet 1808

Je soussigné, premier Chirurgien de sa Majesté l'Empereur, professeur à l'école de Médecine, chirurgien en chef-adjoint de l'hôpital de la Charité, certifie que M. Samouilhan a suivi avec assiduité mes cours d'anatomie, pathologie et d'opérations pendant l'an 5 et l'an 6 et, en foi de quoi je lui ai donné le présent certificat.

Signé : Boyer, Paris

RÉSUMÉ

François Samouilhan (1777-1812), médecin bordelais, expert de la vaccination dans les îles Mascareignes.

Il naît à Bordeaux d'un père tanneur, originaire du Comminges. Élève chirurgien à l'hôpital Saint André, il est reçu à l'internat, et se trouve à l'École de médecine de Paris où il suit l'enseignement de Boyer, Corvisart et Richerand. Intrépide navigateur, il est embarqué sur le navire corsaire le Spartiate, puis s'embarque vers l'Afrique et l'Île de France (Maurice) où il demeure plusieurs années. De retour à Paris, il soutient sa thèse de médecine en 1808, dans laquelle il fait la description clinique d'une épidémie de variole sur un navire négrier venu du Mozambique en 1803. Désigné dans la mise en œuvre de la quarantaine, il aborde les Îles Seychelles à Curieuse. Là, Samouilhan débarque sa cargaison humaine, organise la sauvegarde des individus sains, pratique de façon sélective l'inoculation et la vaccination. Les malades sont logés à l'écart, traités au mieux. il veille à leurs prises alimentaires. En fin de quarantaine, le navire rejoint Port-Louis.

SUMMARY

François Samouilhan (1777-1812), a medical expert for vaccination in Indian Ocean Island.

Born in Bordeaux, Samouilhan trained as a surgeon at the Saint Andre hospital, and gained graduation as internist. Then in Paris, he pursued his medical studies with eminent masters such as Corvisart, Boyer and Richerand. Soon involved naval trips with corsairs, he established at the Île de France (Mauritius) where he practised surgery. In 1803 he was requested for supervising the epidemic risks small pox contamination arising from a boat transporting African slaves. The spot for the quarantine time was ordered far away on one of the Seychelle island, Curieuse. There, he experienced the inoculation, as well as the jennerian vaccination for preventing the safe individuals from the pox. His protocol showed the evidence of effective immune response. In 1808, he was back to Paris where he

FRANCIS TRÉPARDOUX

graduated as a medical doctor. This epidemic episod of small pox was the subject of his doctorate thesis, from which we describe his own medical approach and his original innovating methodology.